

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 1^{er} octobre 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le mardi sept octobre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents : 56

Etaient présents :

⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

Délégués titulaires : Mme BARILLON – M. BERTHAUX – Mme BONAMY – Mme COUE DA SILVA – M. COUTANCEAU – M. DEGOULET – M. DIVIER – M. DUTHILLEUL – M. FLAUST – M. GOUTTE – M. GUENNOC – M. GUIDI – M. JOBEY – Mme LAMY – M. LANDEMAINE – M. LE LAN – M. LECERF – M. PINTHIER – M. POTTIER – M. PRIEUX – M. RAVENEL – Mme RIBALTA – M. ROBERT – M. SIMAR.

Délégués suppléants : M. BONNE – Mme LEFEVRE – M. VARIN.

⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE

Délégués titulaires : M. COOL – M. GUILLOT – M. MARIE – Mme NOGUES – Mme REVERT – M. TISSIER – M. VIGAN.

Délégué suppléant : M. BENARD.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Délégués titulaires : M. BOSSARD – M. GAUQUELIN – M. LENEZ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE – Mme DUBOS – M. GERMAIN – Mme GRANA – Mme LELIEVRE – M. PAZ.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Délégués titulaires : M. DENOYELLE.

Délégué suppléant : M. LANDREIN.

⇒ SMICTOM DE LA BRUYERE

Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ – M. VALENTIN.

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

Délégués titulaires : M. ALIMECK – M. BLAIS – M. DEWAELE – M. GUILLEMOT – M. LE BRET (18h00 à 19h15) – M. LEBRETHON

Délégué suppléant : M. DELILE (19h15 à 19h45).

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

Délégués titulaires : M. QUIN.

Délégué suppléant : M. FURON.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-20251006-06-DA

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

PSYVEDAC
Pouvoir d'autorité compétente par délégation des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

syvedac.org

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

Délégués titulaires : M. ADAM – M. BAIL – M. BERNARD – M. BOURGUIGNON – Mme BRIAND – Mme BURGAT – M. CHRETIEN – M. DESVAGES – Mme DIOUF – M. ESCACH – M. FIQUET – Mme LEGRAND – M. LESELLIER (Décédé) – M. LIZORET – M. LOUVEL – M. MARIE – M. MATA – M. MATHON – M. MONTONI – M. RENOUF – M. RIVOIRE – Mme SASSIER – M. SERÉE – Mme THOMAS – M. VINCENT.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

Délégués titulaires : M. BRIARD – M. CHEDEVILLE – Mme DESHAYES – M. GALLIER – M. GILAIN – Mme LAMY – M. LOUIS – Mme WASSNER.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

Délégués titulaires : M. DELAHAYE – M. DUPONT-FEDERICI.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

Délégué titulaire : M. HILBÉ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

Délégué titulaire : Mme BLANCHER – M. GOBE – M. MAUGER.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES**

Délégués titulaires : M. AMILCAR – M. GUILLEMETTE – Mme LONCLE – M. PESQUEREL.

Etaient absents (délégués titulaires) :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

Délégués titulaires : M. GOBERT – M. LANGLOIS – M. SIX – M. WILLAUME.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025

SYVEDAC

Pour l'autorité compétente par délégation des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Francis de Pressensé • 14460 Colombelles

02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org



Comité syndical du mardi 7 octobre 2025

5. RESSOURCES HUMAINES – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS – CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE POUR LES MISSIONS DE DIRECTION ADJOINTE.

Selon l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique : « Les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionnés à l'article L. 4 sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent. ».

Le dernier tableau des emplois permanents et des contrats de projet a été adopté lors de la séance du comité syndical du 8 juillet 2025.

Lors du recrutement des personnels par le SYVEDAC en 2019, le territoire du SYVEDAC regroupait 5 adhérents, 103 communes et 328 000 habitants. Après des adhésions successives de collectivités, le Syndicat regroupe aujourd'hui 252 communes, soit 477 000 habitants. Avec l'adhésion de la CDC Cingal Suisse Normande au 1er janvier 2026, le territoire du SYVEDAC comptera 9 EPCI adhérents, 294 communes, soit 504 000 habitants.

Ces extensions successives ont permis une approche globale de la gestion des déchets sur le territoire (réduction, traitement et valorisation) sur un territoire élargi, impliquant une augmentation significative des missions et responsabilités.

La complexité accrue de la gestion des déchets, notamment en matière de réglementation, de coordination entre collectivités, de performance économique et environnementale, nécessite un renforcement de l'encadrement administratif et technique. La direction actuelle, bien que compétente, doit être soutenue afin de garantir la qualité du service public et la mise en œuvre des orientations stratégiques du SYVEDAC.

Il vous est proposé la création d'un poste de directeur adjoint en charge des ressources et des fonctions supports. Le tableau des emplois est ainsi mis à jour.

Le tableau des emplois permanents et des contrats de projet annexé présente par filière

et catégorie, les emplois budgétaires anciens et nouveaux pourvus en équivalent temps

plein. Il est arrêté à la date du Comité syndical du

Accusé certifié exécutoire

7 octobre 2025 sur la base des modifications intervenues.

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Comité syndical du mardi 7 octobre 2025

Création d'emplois :

N° Poste	Nouveau grade	Date d'effet
14	ATTACHE TERRITORIAL ATTACHE PRINCIPAL	A la date de délibération

LE COMITE SYNDICAL

VU l'article L313-1 Code Général de la Fonction Publique ;

VU la délibération du Comité syndical du 8 juillet 2025 adoptant le tableau des emplois ;

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) du 18 septembre 2025 du Centre de gestion du Calvados ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

DÉCIDE de modifier le tableau des emplois permanents et contrat de projet au SYVEDAC, pour prendre en compte la création d'un poste de directeur adjoint au SYVEDAC ;

DIT qu'il sera possible, en l'absence de fonctionnaire, de pourvoir les emplois accessibles par voie de concours ainsi créés ou transformés, par des agents contractuels de droit public soit au titre de l'article Article L332-14, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, soit au titre de l'article L332-8 CGFP ;

DIT que le traitement des agents contractuels ainsi recrutés sera calculé par référence à l'échelonnement indiciaire du cadre d'emplois de l'emploi occupé assorti de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement ainsi que des primes et indemnités telles que définies par délibération du Comité syndical.

ADOpte le nouveau tableau des emplois ainsi établi et annexé à la présente délibération ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_05-DE

Accusé certifié exécutoire

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la

Réception par le préfet : 14/10/2025

Publication : 17/10/2025 **Bonne exécution** de la présente délibération ;

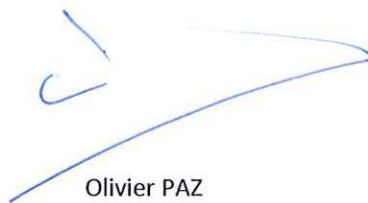
Pour l'autorité compétente par délégation



Comité syndical du mardi 7 octobre 2025

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme



Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20251007-251007_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 17/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation





Accusé de réception
014-251402681-2025-00001
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet
Publication : 17/10/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

TABLEAU RECAPITULATIF DES EMPLOIS AU 7 OCTOBRE 2025

N° Poste	Poste	Cadre d'emploi Cible du poste	Ancien grade	Nouveau grade	Equivalent temps plein	Postes Pourvus	Postes Vacants	Nombre de postes
1	DIRECTEUR DU SVEDAC	INGENIEURS TERRITORIAUX	INGENIEUR HORS CLASSE	INGENIEUR HORS CLASSE	1	1	0	1
2	DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE	REDACTEURS TERRITORIAUX	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
3	CHARGE DE LA MAINTENANCE DES EMBALLAGES	TECHNICIENS TERRITORIAUX	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
4	CHARGE DE LA PREVENTION DES DECHETS	TECHNICIENS TERRITORIAUX	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	1	1	0	1
5	MAITRE COMPOSITEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECH. TER. PPAL 1E CL	ADJOINT TECH. TER. PPAL 1E CL	1	1	0	1
6	MAITRE COMPOSITEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	1	1	0	1
7	CHARGE DE COMMUNICATION	REDACTEURS TERRITORIAUX	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	1	1	0	1
8	AMBASSADEUR DU TRI - COMMUNICATION	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 1E	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 1E	1	1	0	1
9	AMBASSADEUR DE TRI - ANIMATIONS PEDAGOGIQUES	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF	1	1	0	1
10	AMBASSADEUR DE TRI - PORTE A PORTE / PUBLIC RELAIS	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	ADJOINT ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF	1	1	0	1
11	CHARGE DE MISSION BIODECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE	ATTACHES TERRITORIAUX	ATTACHE TERRITORIAL	ATTACHE TERRITORIAL	1	1	0	1
12	CHARGE DE L'OBSERVATOIRE ET DU SUIVI DES INDICATEURS D'ACTIVITE	REDACTEURS TERRITORIAUX	REDACTEUR	REDACTEUR	1	1	0	1
13	MAITRE COMPOSITEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2e ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 1e CLASSE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2e ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 1e CLASSE	1	1	0	1
14	DIRECTEUR ADJOINT EN CHARGE DES RESSOURCES ET DES FONCTIONS SUPPORTS	ATTACHES TERRITORIAUX	ATTACHE TERRITORIAL ATTACHE PRINCIPAL	ATTACHE TERRITORIAL ATTACHE PRINCIPAL	1	0	1	1
CP001	MAITRE COMPOSITEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	1	1	0	1
CP002	CONDUCTEUR D'OPERATIONS ETUDES ET TRAVAUX	INGENIEUR TERRITORIAUX	INGENIEUR	INGENIEUR	1	1	0	1
CP003	MAITRE COMPOSITEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	1	1	0	1
CP004	MAITRE COMPOSITEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	1	1	0	1
CP005	MAITRE COMPOSITEUR	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE	1	1	0	1
					19	18	1	19